



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 17 février 2025

Délibération n° CP-2025-3993

Commission pour avis : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Demandes de subvention de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) - Approbation des plans de financement

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Rapporteur : Monsieur Bertrand Artigny

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 63

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 31 janvier 2025

Secrétaire élu(e) : Madame Nathalie Dehan

Présents : M. B. Artigny, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendaël, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à M. M. Grivel), Mme F. Benahmed (pouvoir à Mme V. Brunel), Mme C. Brossaud (pouvoir à Mme L. Fréty), M. P. Charmot (pouvoir à Mme V. Sarselli).

Absent non excusé : M. P. Cochet.

Commission permanente du 17 février 2025**Délibération n° CP-2025-3993**

Commission pour avis : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Demandes de subvention de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) - Approbation des plans de financement

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

La Commission permanente,

Vu le rapport du 29 janvier 2025, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

La DSIL a été créée en 2016 sous le nom de fonds de soutien à l'investissement local (FSIL). Elle est destinée à soutenir l'investissement des collectivités territoriales. Ces aides ont, notamment, pour objectifs d'aider la collectivité à se mettre en conformité avec la réglementation énergétique des bâtiments publics et de financer certaines opérations d'investissement. Elle a été pérennisée en 2018 et devient la DSIL.

De 2017 à 2020, la Métropole et l'État ont contractualisé le pacte métropolitain d'innovation, aujourd'hui caduque, qui avait pour thématiques : ville intelligente et mobilités, transition énergétique et environnement, excellence économique et rayonnement.

Depuis 2021, la Métropole sollicite la DSIL pour des opérations relevant des thématiques nationales :

- développement écologique des territoires, qualité du cadre de vie, rénovation énergétique et développement des énergies renouvelables,
- mise aux normes et sécurisation des équipements publics,
- développement d'infrastructures en faveur de la mobilité du quotidien,
- développement du numérique et de la téléphonie mobile,
- création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires,
- réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires.

La dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) est destinée au soutien des projets d'investissement structurants des départements dans le cadre de l'aménagement de leur territoire.

Les thématiques de la DSID sont :

- le financement du déploiement de la couverture à très haut débit du territoire,
- la stratégie de prévention et de protection de l'enfance,
- l'amélioration de la qualité et l'accès aux services publics.

Dans le cadre de la campagne annuelle 2025, la Métropole sollicite, comme chaque année, des financements auprès de l'État.

II - Les projets faisant l'objet d'une demande de subvention

1° - DSIL**Végétalisation et désimperméabilisation des cours de six collèges**

Le programme vise à lutter contre les flots de chaleur et à désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux pluviales et lutter contre l'artificialisation des sols.

Plan de financement prévisionnel HT			
Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	1 500 000	Métropole (autofinancement)	300 000
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	696 000
		DSIL	504 000
Montant total de l'opération	1 500 000		1 500 000

2° - DSID**a) - Collège Jacques Duclos à Vaulx-en-Velin**

Il s'agit de travaux en vue de l'aménagement d'un ancien appartement en pôle médico-social et en salle de vie scolaire.

Plan de financement prévisionnel HT			
Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
études	3 500	Métropole (autofinancement)	90 000
maîtrise d'œuvre	23 500	DSID	360 000
travaux	423 000		
Montant total de l'opération	450 000		450 000

b) - Collège Victor Grignard à Lyon 8ème

Il s'agit de travaux d'agrandissement des sanitaires.

Plan de financement prévisionnel HT			
Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	208 000	Métropole (autofinancement)	41 600
		DSID	166 400
Montant total de l'opération	208 000		208 000

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve les plans de financement de la programmation DSIL et DSID pour l'année 2025.

2° - Les recettes d'investissement correspondantes seront imputées sur les opérations n° 0P3408434 et n° 0P3408234, en recettes, à la charge du budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 17 février 2025

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20250217-331832-DE-1-1 Date de télétransmission : 17 février 2025 Date de réception préfecture : 17 février 2025
